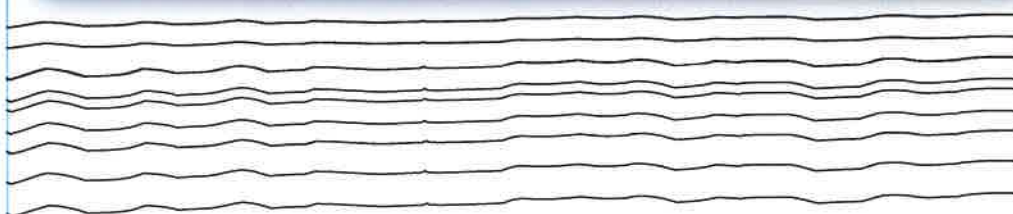




L'ISLE *info*

n° 13 – Décembre 2019





Mot du Président du Conseil communal

Chères habitantes et Chers habitants de la Commune de L'Isle,

Par ce petit message, je me dois de vous donner quelques nouvelles de votre Conseil Communal.

Rassurez-vous ! il se porte très bien. L'ambiance de travail et les rapports entre les différents organes administratifs sont toujours excellents.

Le temps défile très vite car dans une année environ, les listes électorales pour la prochaine législature seront déposées. Je compte déjà sur vous, en particulier les jeunes, pour rejoindre les rangs du Conseil Communal ou de la Municipalité. J'ose espérer qu'il n'y aura pas besoin d'afficher son portrait au bord d'une route pour avoir une chance d'être élu.

Concernant les élections fédérales de cet automne, je m'inquiète quand même du très faible taux de participation. Je pense qu'il faudrait revoir le mode de présentation des candidats.

Je me réjouis de constater que l'avenir de notre planète devient une grande préoccupation pour beaucoup d'entre nous. Il faudra alors trouver des solutions efficaces. Attention, l'extrémisme et la violence n'amènent rien de positif.

Je remercie vraiment toutes les personnes qui s'impliquent sans compter pour la bonne marche de notre Commune.

Chers membres des Autorités, employées et employés communaux et chers habitantes et habitants de notre village et hameaux, je vous souhaite une belle fin d'année et de magnifiques fêtes.

Que la prochaine année 2020 vous apporte plein de rêves de bonheur et de réussite.

Le Président du Conseil Communal,
Jürg Hostettler

Novembre 2019



L'Isle, le 3 décembre 2019

CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

Aux membres du Conseil Communal

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

D'entente avec la Municipalité, le Bureau du Conseil communal vous convoque à une assemblée fixée au **mercredi 10 décembre 2019, à 19.15 heures**, à la salle du Conseil au Château de L'Isle.

Ordre du jour :

1. Statutaire.
2. Préavis 07/2019. Budget 2020.
3. Communications de la Municipalité.
4. Communications du Bureau.
5. Propositions individuelles.

Veuillez agréer, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

Le Président

J. Hostettler

Jürg Hostettler

Le Secrétaire

D. Pasche

Daniel Pasche



Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.



ADMINISTRATION GENERALE

Composition de la Municipalité, législature 2016-2021

Etat au 01.11.2019

Mme Anne-Lise Rime, Syndique

Suppléant : Jean-Louis Bapst

Administration générale

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic

Suppléant : vacant

Sécurité & social

ARCAM, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

M. Claude Rosat, Municipal

Suppléant : Steve Baudat

Patrimoine

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

M. Steve Baudat, Municipal

Suppléant : Claude Rosat

Eaux

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, STEP

Vacant

Suppléant : Anne-Lise Rime

Voirie et espaces verts

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs & promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières



La rubrique de notre Syndique

Chères et chers habitantes et habitants de L'Isle,

Déjà les lumières de Noël remplacent la grisaille de novembre. Nous voici happés par un tourbillon qui nous emmène dans sa course folle jusqu'aux derniers jours de l'an. C'est comme si la nouvelle année allait nous empêcher de poursuivre notre tâche.

Pourtant, 2020 sera bien au rendez-vous au matin du 1^{er} janvier et nous apportera 366 nouveaux jours. Ceci avec en prime une journée de plus qu'en 2019 !

Votre municipalité pourra ainsi mener ses projets à terme. La réfection des infrastructures agricoles a débuté à mi-octobre. Les fortes précipitations de cet automne et l'arrivée de la neige sur les sommets n'ont pour l'heure, pas trop perturbé le planning prévu. Les travaux en bordure de la route des Mousses (extension du CAD et réfection du trottoir) sont en cours et pourront être achevés.

D'importants projets seront également à l'ordre du jour. Je n'en citerai qu'un seul pour exemple. Après plus de 10 ans d'allers et retours avec les services en charge du dossier, de prises en compte des lois fédérales et cantonales, de mises à jour, le Plan Général d'Affectation est à bout touchant.

On le voit, il faut du temps pour parvenir aux buts que l'on se fixe, une seule année n'y suffit souvent pas. Nous continuerons donc à nous engager pour faire avancer nos projets.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une heureuse année 2020 ... riche de temps afin que vos rêves puissent voir le jour.

Anne-Lise Rime, Syndique





Citoyens, Citoyennes de L'Isle,

Nous vous invitons à vous intéresser à la vie politique de notre village !

Dans le cadre de l'élection complémentaire à la Municipalité, en remplacement de M. Eric Hostettler, démissionnaire, vous avez la possibilité de vous inscrire comme

Candidat, candidate à la Municipalité

Les dossiers officiels de candidature sont à disposition au Greffe municipal, durant les heures d'ouverture. Ils sont à déposer, au complet, d'ici le 16 décembre 2019 à 12h précises.

La Municipalité



Recensement des chiens pour l'impôt 2020

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Contrôle des habitants, **jusqu'au 31 janvier 2020 au plus tard :**

- 🦴 *Les chiens achetés ou reçus en 2019*
- 🦴 *Les chiens nés en 2019 et restés en leur possession*
- 🦴 *Les chiens morts, vendus ou donnés en 2019*
- 🦴 *Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés dans la commune*



Les propriétaires de chiens qui doivent se présenter à l'autorité communale, selon les critères ci-dessus, sont priés d'apporter le passeport du chien ainsi que le document certifiant l'implantation d'une puce électronique permettant l'identification de l'animal.

Les chiens déjà recensés en 2019 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office, il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.



L'hiver est à nos portes mais aussi sur nos chemins...

La Municipalité, qui est notamment chargée d'assurer la viabilité des voies de circulation routières et piétonnières sur le territoire de la commune, rappelle qu'en cas de neige abondante et de verglas, les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence. Il appartient donc à chacune et à chacun d'adapter son équipement et son comportement aux conditions de l'état des chaussées et aux règles de sécurité.



Le service hivernal tient la route !

Les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau de 6 heures à 22 heures. Au-delà de 22 heures, un service de salage et de déneigement n'est effectué que dans des conditions particulières de trafic ou de météo (fortes chutes de neige, présence de pluie verglaçante ou autres phénomènes généralisés pouvant mettre gravement en danger les automobilistes ou les piétons).

La Municipalité attire également l'attention sur les points légaux suivants :

Loi sur les routes du 10 décembre 1991

Art. 5

Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées.

Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Art. 48

Le propriétaire d'un fonds riverain d'une route est tenu de recevoir la neige rejetée sur celui-ci à l'occasion du service hivernal.

Il est également tenu, lorsque son fonds est constitué de prés, de forêts ou de pâturages, d'y recevoir les eaux rassemblées du fait de la création et du maintien de la route.

Pour le bien de chacun, la Municipalité vous prie de respecter ces consignes et vous assure que le Service de la Voirie fait tout son possible pour que vous passiez un hiver des plus agréables.

Si vous le désirez, la Municipalité organise un service payant de déneigement des accès privés, qui s'effectue à l'issue de la tournée communale.

Inscription et renseignement auprès de la Bourse communale.



Déchèterie communale

La déchèterie se trouve à côté du bâtiment BASECO, à la rue des Artisans à L'Isle. Les horaires d'ouverture sont valables toute l'année : le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 11h30.

Horaires de fin d'année :

Mercredi	25 décembre 2019	fermé
Samedi	28 décembre 2019	ouvert
Mercredi	1 ^{er} janvier 2020	fermé
Samedi	4 janvier 2020	ouvert

Distribution gratuite d'un sapin de Noël à chaque ménage, le **samedi 14 décembre de 10h00 à 11h30** à Baseco.

La Municipalité offre le vin chaud.



Ordures ménagères



Seuls les sacs à ordures agréés sont déposés le jour de la collecte sur les points jaunes qui se trouvent sur le trajet du camion collecteur, sans gêne pour la circulation et les piétons. Aucun dépôt n'est autorisé la veille.

En raison des jours fériés de fin d'année, **le ramassage des sacs taxés s'effectuera le MARDI 24 décembre 2019** au lieu du mercredi 25 décembre 2019 et le **MARDI 31 décembre 2019** au lieu du mercredi 1^{er} janvier 2020.

Administration communale

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du vendredi 20 décembre 2019 à midi au lundi 6 janvier 2020 à 09h00.

BOITE A LIVRES



*Vous avez lu un livre, l'avez aimé et désirez le faire connaître ?
S'il est en bon état, qu'il ne s'agit pas d'une revue et qu'il est en langue française,
déposez-le dans l'étagère prévue à cet effet.*

*Toute œuvre doit trouver sa place **DANS** le rayonnage. Si l'espace devait
manquer, vous devez la reprendre avec vous.*

Un livre vous intéresse ? Prenez-le, c'est gratuit !

Mais attention...

...n'utilisez pas cet espace pour soulager vos étagères ou votre galetas des publications et autres objets qui les encombrent.

Si vous désirez vous débarrasser de nombreux ouvrages, vous devez les apporter à la déchetterie.

**La boîte à livres fonctionne grâce aux échanges et au bénévolat.
Elle est fondée sur le respect et le partage, prenez-en soin !**

JEUNESSE DE L'ISLE

Avis à la jeune population :

Tu finis l'école cette année et/ou as 15 ans révolu ? Tu désires faire la fête avec un bon groupe d'amis et organiser de temps à autre des manifestations. Alors tu es le/la bienvenu-e dans la société de la Jeunesse de L'Isle !

La prochaine assemblée se fera dans le courant du mois de février 2020. Si tu as l'envie d'y venir pour te présenter, c'est avec plaisir. Nous t'invitons, s'il te plaît, à t'annoncer auprès du Président, Tony Hostettler, au 078.900.10.52 afin que nous t'accueillions comme il se doit.

Avis à la population entière :

Nous avons le plaisir de vous informer que nous installerons un stand le temps d'une matinée (8H00-12H30) le **samedi 7 décembre prochain** devant la banque Raiffeisen ainsi que la boucherie Gabriel Penel en faveur de la cause du Téléthon. Thé, vin chaud, pâtisseries ainsi que les peluches seront en vente en faveur de cette occasion. Puis dès 11H00, l'amicale Sapeurs Pompiers vous accueille pour un apéritif et la traditionnelle soupe à leur local situé à BASECO. Enfin, un dernier point de vente avec diverses choses sera également organisé par la jeunesse de Cuarnens, en collaboration avec le Giron du Pied du Jura 2021 Cuarnens-L'Isle, devant le magasin de Cuarnens.

De plus, nous nous baladerons dans le village accompagnés de nos tambours du 29 décembre 2019 au 2 janvier 2020 afin de célébrer la nouvelle année. Comme les précédentes fois, c'est avec plaisir que nous nous arrêterons aux habitations, qui nous ouvrent leurs portes, afin d'y jouer quelques morceaux et de boire le verre de l'amitié. Notre tirelire sera également de la partie pour les plus généreux.

Et puis pour bien commencer la nouvelle année, notre traditionnelle mise, appelée également « petit-nouvel an », aura lieu le samedi 4 janvier 2020 dès 19h00 à la grande salle de L'Isle afin de partager un moment de convivialité autour d'un plat de pâtes servi avec diverses sauces faites par nos soins pour ensuite procéder à la mise des objets que nous avons reçus lors de notre virée de cinq jours.

Tout en nous réjouissant par avance de vous rencontrer lors de ces prochains événements.

Avec nos cordiales salutations.

Amitié,
La Jeunesse de L'Isle



Samedi 7 décembre 2019

Dès 8h00

Devant la boucherie de L'Isle

ET

Devant le magasin de Cuarnens

Vente de pâtisseries, vin chaud & peluches

Dès 11h00

L'apéritif et la traditionnelle soupe

Au local des pompiers à BASECO

Organisation:



MISE
ET PETIT NOUVEL AN

DE LA JEUNESSE DE
L'ISLE

SAMEDI 4 JANVIER
DES 19H00 À LA GRANDE SALLE DE L'ISLE

PASTA PARTY
FESTIVAL DE PÂTES SAUCES - TIRERIE
- 100% GRATUIT

25 Frs
L'entrée est gratuite

ORGANISATION: POK TEL. 078 900 10 52 DU
POK 1 MOIS À L'AVANCE SUR L'ISLE @ GIRON.COM

TELESKI DE L'ABBAYE

Deux cartes journalières sont mises gratuitement à la disposition des habitants de L'Isle, La Coudre et Villars-Bozon.

Elles sont déposées au Kiosque du Château, Rue de Chabiez 3 à L'Isle, durant les heures d'ouverture du commerce (fermé le lundi).

Ces cartes vous permettent de skier gratuitement une journée entière et vous pouvez en disposer autant de fois que vous le désirez durant la saison.

La Municipalité remercie chaleureusement Mme Chappuis pour sa collaboration.



**carte journalière
réservée aux habitants
de la Commune de
l'Isle
valable uniquement un jour
aux téléskis de L'Abbaye
Saison 2019-2020**



Les Enfants de
L'Isle, La Coudre, Villars-Bozon et les Mousses
ont le plaisir de vous inviter à

LA FETE DE NOEL DE L'ISLE

LE MARDI 17 DECEMBRE 2019 à 18h30

Après une première partie musicale au Temple de l'Isle,
les enfants vous emmèneront au Château où vous serez conviés à
poursuivre la soirée autour d'un apéro ouvert à tous dès 19h30

Nous nous réjouissons de partager ce très bon moment avec vous !

Si vous désirez participer en confectionnant un met sucré ou salé,
vous pouvez contacter Oliveira Maria au 078/641.65.07
Un grand merci d'avance !



alaud
2019

LE PROGRAMME DE LA SAISON 2019 -2020

Le ciné-seniors est ouvert à tous

Ciné-Seniors « Regards 9 »

Un mardi par mois, au cinéma de Cossonay



La Municipalité met **gratuitement** à disposition des seniors, 2 cartes de cinéma, disponibles au Greffe municipal, pour les prochaines séances :



VENISE N'EST PAS EN ITALIE

Âges : 6 / 16 ans

Mardi 3 décembre à 14h30

Quand Émile, 15 ans, est invité à Venise par la fille dont il est amoureux, il est aux anges. Malheureusement pour lui, ses parents, totalement inclassables, décident de l'accompagner avec la caravane dans laquelle la famille vit en attendant mieux. Le roman à succès « Venise n'est pas en Italie » porté à l'écran par son auteur Ivan Calbérac (L'étudiante et Monsieur Henri), avec Benoît Poelvoorde et Valérie Bonneton dans les rôles principaux.



BEAUX-PARENTS

Âges : 8 / 18 ans

Mardi 7 janvier à 14h30

Coline et André sont en parfaite harmonie avec leur fille, Garance, et leur gendre Harold. Mais Garance se sépare d'Harold et ordonne à ses parents de ne plus jamais le revoir. Les beaux-parents ne peuvent s'y résoudre : elle l'a largué, mais pas eux !



EDMOND

Âges : 8 / 10 ans

Mardi 4 février à 14h30

Décembre 1897, Paris. Edmond Rostand n'a pas encore trente ans mais déjà deux enfants et beaucoup d'angoisses. Il n'a rien écrit depuis deux ans. En désespoir de cause, il propose au grand Constant Coquelin une pièce nouvelle, une comédie héroïque, en vers, pour les fêtes. Seul souci : elle n'est pas encore écrite. Faisant fi des caprices des actrices, des exigences de ses producteurs corses, de la jalousie de sa femme, des histoires de cœur de son meilleur ami et du manque d'enthousiasme de l'ensemble de son entourage, Edmond se met à écrire cette pièce à laquelle personne ne croit. Pour l'instant, il n'a que le titre : "Cyrano de Bergerac".



LE DINDON

Âges : Pas non défini lors de l'impression du programme

Mardi 3 mars à 14h30

Monsieur de Pontagnac a eu un coup de foudre pour une jolie jeune femme. Ce qu'il n'avait pas prévu c'est que celle-ci n'est autre que Victoire, la femme d'un de ses amis, Vatel. Et si le notaire le prend plutôt bien, Victoire, elle n'est pas si simple à manipuler. Surtout, la mésaventure a lancé dans leur société un sujet – et un petit jeu étonnant autour de la fidélité des uns et des autres. Alors quand entrent dans l'arène Rediop, soupirant de Victoire, et Suzy, ancienne flamme de Vatel, le jeu se corse encore.

Le Groupe des Aînés Automne d'Or a le plaisir de vous présenter le programme hiver 2019-2020



Jeudi 5 décembre 2019

Grande salle de Mont-la-Ville à 14h

Après-midi Cabaret avec les Frères

Piguet de la Vallée de Joux

Jeudi 12 décembre 2019

Grande Salle de L'Isle dès 11h30

Repas de Noël

Jeudi 16 janvier 2020

Salle de paroisse à 14h00

Loto

Galette des Rois

Jeudi 23 janvier 2020

Salle de l'Hôtel de France, Cuarnens
14h

Intercommunale avec un spectacle de
sketches avec accordéon, présenté par
les sœurs Mercanton de Forel-Lavaux

Jeudi 13 février 2020

Salle de paroisse à 14h00

Cinéma

Jeudi 12 mars 2020

Salle de paroisse à 11h30

Fondue chinoise

Juin 2020

Course annuelle

Inscription auprès de Marie-Christine Zangger au 021/861.45.88

On se réjouit de vivre ces activités en votre compagnie !
Les animatrices



Vert un Monde a pour but de créer des lieux communautaires intergénérationnels à travers divers projets liés à l'écologie.

L'actualité Vert un Monde

- Le 19 janvier de 11h à 16h au caveau du Château, la deuxième édition du vide-dressing a lieu. Il y a encore la possibilité de s'inscrire comme vendeur ou vendeuse.
- Vert un Monde lance le projet : *Ne restons plus esseulés !* C'est l'organisation d'un partage intergénérationnel entre personnes de L'Isle et environs avec la possibilité de créer un lien privilégié. Si vous êtes intéressé.e.s à rejoindre le projet ou vous voulez en savoir plus, contacteznous au 079 426 31 93.
- Le jardin communautaire à côté du Château de L'Isle est terminé pour l'année 2019. Toute l'équipe se réjouit de repartir pour une nouvelle saison au printemps 2020.
- L'assemblée générale se déroule le 18 janvier de 14h à 16h au caveau du Château.

Nous sommes toujours joignables !

Email : vert.un.monde@gmail.com

Téléphone : 079 468 61 47

Avec tous nos vœux pour cette fin d'année

Vert un Monde

Société de théâtre Les Baladins

Prochaine production :
« **ACCROCHEZ-VOUS** »

Les baladines et baladins vous
souhaitent une bonne fin d'année 2019
et se réjouissent de vous retrouver
l'année prochaine pour un moment convivial
lors des soirées des



27 et 28 mars 2020 à L'Isle

4 et 5 avril 2020 à St-Prex.

Avec nos meilleurs messages.



Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit»!

Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 pourcents – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.



Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.

Dessin: Silvan Wegmann

A propos d'observation: en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.

Achtung! Attention! Attenzione!



Schweinepest in Europa

Speisereste nur in Abfalleimer –
Wildschweine vor gefährlicher
Schweinepest schützen.



Swine fever in Europe

Food scraps in waste bin only – protect
wild pigs from dangers of swine fever.



Peste porcine en Europe

Jeter les restes de repas uniquement
dans des poubelles. Protéger les
sangliers du danger de la peste porcine.



La peste suina in Europa

Gettare i resti alimentari soltanto nella
pattumiera – proteggere i cinghiali dal
pericolo della peste suina.



www.blv.admin.ch/asp-info



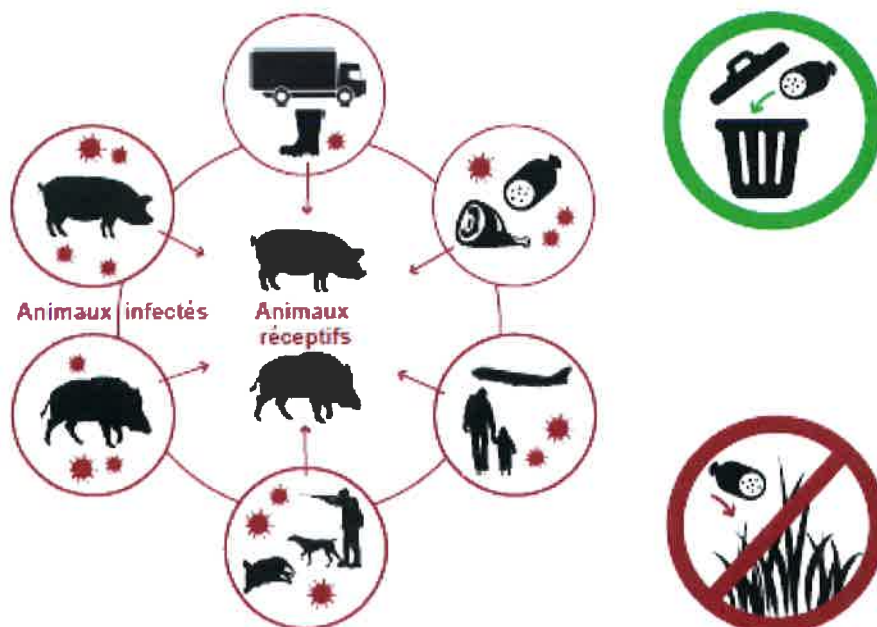
LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA) PROGRESSE

Afin d'empêcher l'introduction de la PPA en Suisse, les voyageurs qui séjournent dans des régions touchées, en particulier les détenteurs d'animaux, les saisonniers travaillant dans des exploitations agricoles et les routiers doivent être attentifs à ce qui suit.

INFORMATIONS UTILES :

- La PPA est une maladie virale très contagieuse qui affecte les porcs domestiques et les sangliers.
- Elle se propage principalement par le contact avec des animaux infectés. Le sang / les objets contaminés par du sang constituent un mode de transmission très fréquent.
- Le virus reste longtemps contagieux dans les cadavres d'animaux périssables, dans l'environnement et dans la viande / la charcuterie issue d'animaux infectés.
- Le virus peut se transmettre d'une exploitation à une autre via les visiteurs, les vêtements / les chaussures contaminés, les véhicules de transport, le matériel.
- Le virus peut être transporté sur de longues distances.

PRINCIPAUX MODES DE PROPAGATION



PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES :

- Ne ramener aucune denrée alimentaire (viande / charcuterie) des régions touchées.
- Interdiction de nourrir les porcs domestiques et les sangliers avec des déchets de cuisine.
- Jeter tous les restes de repas dans des poubelles fermées.
- Chasse dans des pays touchés par la PPA : respecter strictement les mesures d'hygiène (nettoyage des vêtements et des armes de chasse). Ne rapporter aucun trophée.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires OSAV

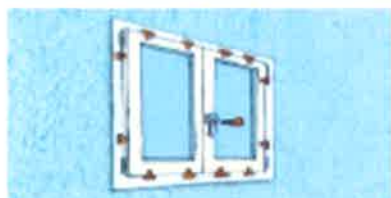
SUGGESTION DE CONSIGNES DE LA PREVENTION SUISSE DE LA CRIMINALITE POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Les consignes officielles de la PSC contre le cambriolage



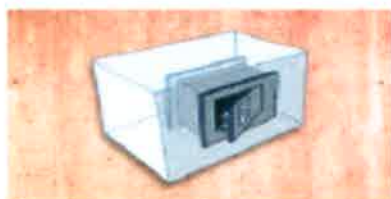
1. Fermez la porte !

Fermez toujours les portes à clé.



2. Fermez les fenêtres !

Verrouillez les fenêtres, et les portes des balcons et des terrasses. N'oubliez pas qu'une fenêtre basculée est une fenêtre ouverte.



3. Mettez vos valeurs en lieu sûr !

Dans un coffre chez vous, par exemple, ou à la banque.



4. Ouvrez l'œil !

Dans votre quartier, votre voisinage, votre maison, vous repérez une personne inconnue qui se comporte étrangement ? Vous remarquez un véhicule inconnu stationné le long d'un trottoir ou qui parcourt votre quartier ? Vous entendez des bruits qui pourraient provenir d'un cambriolage (bris de fenêtre, éclats de bois, forages, coups de marteau) ! Informez-en immédiatement la police au numéro 117 – nuit et jour !



5. Allumez la lumière !

Laissez les lumières allumées, ou servez-vous d'une minuterie.



6. Branchez l'alarme !

Les systèmes d'alarme peuvent être un complément efficace à la protection mécanique contre les cambriolages. Faites-vous conseiller par des experts.



7. Faites appel aux experts !

Faites-vous conseiller gratuitement par les services de prévention de la police, qui vous expliqueront comment limiter les risques avec des moyens simples.

Informations, conseils et recommandations pour un habitat sûr sous
www.unis-contre-le-cambriolage.ch ou au poste de police le plus proche.

FENETRES ISLOISES

Calendrier

AVENT 2019

1	DIM	Pasche Elisabeth et Daniel	Rue du Château 16	
2	LUN	Freymond Jean-Claude	wc publics	
3	MAR	Boucherie de L'Isle Penel Gabriel	Rue de Chabiez 2	
4	MER	Ecole la Bergerie	Route des Artisans 6	de 14h-17h, bricolage, contes, collection, maquillage et vente de jouets et livres
5	JEU	Famille Oliveira Maria, Paolo, Inès et Béatrice	Route de Cuarnens 3	dès 18h, moment convivial avec agape
6	VEN	Moine Geneviève et Claude	Rue de Tigneuses 38	
7	SAM	Famille Lugeon Mélinda, Germain, Louane et Thés	Rue du Moulin 4	dès 18h accueil à la carrosserie
8	DIM	Famille Margot Camille, Antoine, Maxime, Jérémie et Zélie	Rue des Sources, au lavoir	dès 17h à la fontaine, pain d'épices et vin chaud
9	LUN	Vorpe Siglinde	Rue du Levant 9	
10	MAR	Famille Mauvoisin et Delaloye	Route des Moussees 6	
11	MER	Famille Salomon Murielle et Christian	Rue de Chabiez 11	
12	JEU	Famille Bohlen Ludovic	Rue du Château 14	
13	VEN	Famille Chollet & Geiser	Rue du Levant 7	dès 18h30 chantée
14	SAM	Famille Blaser Nadia	Rue du Chome 1	dès 17h accueil
15	DIM	Famille Daven Zimmermann	Rue de la Tour 48	
16	LUN	Christiane et Thierry Schenk Dagaëff	Rue de la Chargeaulez 2	
17	MAR	Noël villageois	au temple et parc du château	temple 18h ,au château 19h
18	MER	Gruaz Eric et Joëlle	Rue de l'Avalanche 8	accueil à partir de 18h
19	JEU	Odin Stéphane	Rue des Tigneuses 14	de 18h-20h accueil devant la maison
20	VEN	Famille Beaud Buller	Rue de la Tour 48	dès 19h00, les Bubu's vous accueillent !
21	SAM	Famille Donzé Magali, Axel, Kenza et Arnaud	Rue des Tigneuses 3	dès 18h, accueil au fond du jardin
22	DIM	Fleuriste Ou Vert d'Esprit Michaud Christelle	Rue de Chabiez 23	
23	LUN	Famille Javot Stéphanie et Jean-Philippe	Rue des Tigneuses 18	
24	MAR	Un joyeux Noël à vous tous et merci pour votre motivation		



Jeudi 5 décembre

Automne d'Or : après-midi Cabaret à la Grande salle de Mont-la-Ville

Samedi 7 décembre

Ventes en faveur du Téléthon 2019

Jeudi 12 décembre

Noël des Aînés, grande salle dès 11h30

Mardi 17 décembre

Noël villageois au Temple et au Château

Samedi 4 janvier 2020

Jeunesse : mise du Petit-Nouvel an

Jeudi 16 janvier

Automne d'Or : loto, galette des Rois

Jeudi 23 janvier

Automne d'Or : intercommunale à Cuarnens

Jeudi 13 février

Automne d'Or : cinéma

Samedi 7 mars
Grande salle de L'Isle, 20h15

Soirée annuelle du Chœur d'Hommes de Montricher, avec L'Ensemble des Cuivres broyards en deuxième partie

Jeudi 12 mars

Automne d'Or : fondue chinoise

Vendredi 27 &
samedi 28 mars

Spectacle des Baladins « Accrochez-vous »

Prochaine édition du « L'Isle Info » : mars 2020

NUMEROS UTILES

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414

Agence d'assurances sociales	021 804 98 70
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 01 12 91
ECA	058 721 24 20
Etablissement scolaire	021 557 85 75
Etat civil	021 557 07 07
Garde forestier, Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix	021 557 94 00
Médecin au village	021 864 58 62
Office des poursuites	021 557 90 46
Office d'impôt du district	021 557 93 00
ORP, chômage	021 557 92 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Registre foncier	021 557 18 35